

Les familles parentes, alliées et amies font part du décès de

**Madame**

**Bernadette BRUNNER-DESCOMBAZ**

enlevée à leur tendre affection le 6 avril 2025.

Selon les volontés de la défunte, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.